

Yaël SCEMAMA

Avocat à la Cour

PRÉFECTURE DE SEINE SAINT DENIS
Monsieur Le Préfet Georges-François LECLERC
1, Esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY

Paris, le 29 juillet 2020

LR avec AR N° 1A 181 480 2586 1

Monsieur Préfet et Cher Monsieur,

Je m'adresse à vous en ma qualité de conseil de M. Hamada TRAORE, - communément appelé Hadama TRAORÉ -, habitant d'Aulnay-sous-Bois.

Ancien agent municipal, M. Hamada TRAORÉ est aujourd'hui à la tête du mouvement populaire « La Révolution Est En Marche », mouvement créé en janvier 2017, dont l'objectif est la mise en place d'une politique locale et nationale qui ne stigmatise plus les quartiers populaires et leurs habitants.

Il est également Directeur Général de l'association « Force Citoyenne », créée en février 2017, qui a pour objet « *civisme, insertion et prévention* ».

M. Hamada TRAORÉ est Président du jeune parti politique « Démocratie représentative ».

Il a présenté une liste à Aulnay-Sous-Bois pour les élections municipales de mars 2020 et prépare les élections présidentielles.

M. Hamada TRAORÉ combat de manière générale pour une concertation entre la population et la municipalité d'Aulnay-sous-Bois sur des sujets qui ont un impact direct sur la qualité de vie des administrés.

Il travaille notamment sur les relations entre les bailleurs sociaux et les administrés, les relations police-population ou encore la valorisation des personnes en situation de handicap.

175, boulevard Malesherbes - 75017 Paris

Tél : 01.43.26.51.58 Fax : 01.40.51.86.86

yael.scemama@cabinet-scemama.fr

Toque C1627

Membres d'une association agréée acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque.

Yaël SCEMAMA

Avocat à la Cour

M. Hadama TRAORE tient à porter à votre connaissance les procédures qu'il a initiées et qui concernent des élus ou proches du Maire d'Aulnay-sous-Bois, M. Bruno BESCHIZZA.

Vous trouverez ci-joints les deux signalements adressés au Parquet de Bobigny, avec les pièces afférentes.

La Cour Régionale des Comptes a également été saisie de ces faits.

Ces signalements ont donné lieu à l'ouverture d'enquêtes préliminaires, toujours en cours.

Mon client s'adresse à vous en votre qualité de représentant de l'État ayant en charge les intérêts nationaux, le contrôle administratif et le respect des lois.

Il compte sur votre regard attentif, en votre qualité de garant de l'intégrité des institutions républicaines, auquel il incombe de permettre aux citoyens d'exercer leurs droits et de jouir de leurs libertés.

Naturellement, mon client et moi-même nous tenons à votre entière disposition pour toutes suites que vous entendrez donner aux présentes.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Président et Cher Monsieur, l'expression de ma considération.

Yaël SCEMAMA

Avocat à la Cour

Pièce jointe : Dénonciation au Parquet en date du 16 juillet 2018 ; Dénonciation au Parquet en date du 16 janvier 2020 et pièces annexées (1 à 32) ; complément à la dénonciation adressée au Parquet de Bobigny le 6 mars 2020 et pièces annexées (33 à 39) ; lettres à La Cour Régionale des Comptes (17 janvier et 5 mars 2020).

175, boulevard Malesherbes - 75017 Paris

Tél : 01.43.26.51.58 Fax : 01.40.51.86.86

yael.scemama@cabinet-scemama.fr

Toque C1627

Membres d'une association agréée acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque.